



OSISKO NOMME UN VICE-PRÉSIDENT, MARCHÉS DES CAPITAUX

Montréal, 22 décembre 2022 – Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « Société » ou « Osisko ») (TSX et NYSE : OR) est heureuse d'annoncer la nomination de Grant Moenting, P.Eng., au poste de vice-président, marchés des capitaux, débutant en janvier. Grant apporte à la Société 16 années d'expérience et une connaissance approfondie du secteur minier. Au cours des huit dernières années, Grant a été spécialiste des ventes de produits miniers au sein du bureau des ventes d'actions institutionnelles de Scotiabank Global Banking and Markets. Grant a été classé parmi les professionnels de la vente TopGun de Brendan Woods (selon le vote des clients institutionnels) au cours des quatre dernières années, en plus d'être classé au premier rang par Greenwich Associates pour la meilleure couverture des ventes du secteur des métaux et des mines au cours de la même période.

Auparavant, il a acquis de l'expérience à travers de multiples rôles dans la recherche liée aux actions minières et à la finance d'entreprise chez Paradigm Capital. Il a débuté sa carrière en tant qu'ingénieur chimiste et métallurgiste des procédés au sein de la division de recherche et développement de Teck Resources.

Sandeep Singh, président et chef de la direction d'Osisko, a commenté : « Nous sommes ravis d'accueillir Grant au sein d'Osisko. Sa grande expérience des marchés des capitaux et sa connaissance approfondie de l'industrie minière compléteront grandement notre équipe actuelle. Nous avons connu une année solide sur plusieurs fronts et nous avons hâte de poursuivre sur cette lancée en 2023. »

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Aurifères Osisko Ltée est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux axée sur les Amériques qui détient un portefeuille de plus de 175 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux. Le portefeuille d'Osisko s'appuie sur son actif clé, une redevance de 5 % sur les revenus nets de fonderie sur la mine Canadian Malartic, laquelle est la plus importante mine aurifère au Canada.

Osisko est une société constituée sous le régime des lois de la province de Québec, son siège social étant situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec) H3B 2S2.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Redevances Aurifères Osisko Ltée :

Heather Taylor
Vice-présidente, relations aux investisseurs
Tél : (514) 940-0670 #105
Courriel : htaylor@osiskogr.com

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans ce communiqué de presse peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs », au sens de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act de 1995 et comme des « informations prospectives » au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières. Compte tenu de leur nature, ces énoncés prospectifs obligent Osisko à poser certaines hypothèses et comportent nécessairement des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus ou attendus. Les énoncés prospectifs ne comportent aucune garantie de performance. Ces énoncés prospectifs peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, des énoncés liés à la contribution positive du nouveau vice-président, marchés des capitaux au succès de la Société, aux événements ou performances futurs, la réalisation des bénéfices anticipés découlant des investissements et nominations d'Osisko. Des mots tels que « peut », « serait de nature à », « sera », « serait », « pourrait », « s'attend à », « suggère », « apparaît », « croit », « prévoit », « anticipe », « à l'intention de », « évalue », « cible », « estime », « continue », ou leur forme négative ou toute autre terminologie semblable, ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel, identifient des énoncés prospectifs. L'information contenue dans les énoncés prospectifs est fondée sur des hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant, sans s'y limiter, les perceptions de la direction des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future, l'exploitation continue des propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt par les exploitants de ces propriétés d'une manière conforme à la pratique antérieure, l'exactitude des déclarations et divulgations publiques faites par les exploitants de ces propriétés, l'absence de changement défavorable important dans le cours des produits sous-jacents au portefeuille d'actifs, l'absence de développement défavorable à l'égard d'une propriété importante dans laquelle Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, l'exactitude des attentes divulguées publiquement concernant le développement des propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production et l'absence de tout autre facteur qui pourrait entraîner des actions, des événements ou des résultats différents de ceux prévus, estimés ou visés. Osisko considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais elle avertit le lecteur que ses hypothèses à l'égard d'événements futurs dont plusieurs échappent à son contrôle, pourraient se révéler inexactes puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes qui touchent Osisko et ses activités. Ces risques et incertitudes incluent, entre autres, que l'information financière présentée dans ce communiqué de presse est préliminaire et pourrait faire l'objet d'ajustements, la poursuite réussie des activités minières au Québec et plus particulièrement des opérations sous-jacentes aux actifs de la société, la performance des actifs d'Osisko, la croissance et les bénéfices découlant de son portefeuille d'investissements, les risques liés aux exploitants des propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, y compris les changements dans la propriété et le contrôle de ces exploitants; les risques liés au développement, à l'obtention de permis, aux infrastructures, aux difficultés d'exploitation ou techniques sur l'une des propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, l'influence des développements macroéconomiques ainsi que l'impact et les réponses des gouvernements concernés à la pandémie de COVID-19 et l'efficacité de ces réponses. Dans ce communiqué de presse, Osisko s'appuie sur des informations divulguées publiquement par d'autres émetteurs et par des tiers concernant ses actifs et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité quant à ces divulgations publiques par des tiers.

Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs présentés dans le présent communiqué, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la dernière notice annuelle d'Osisko, déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans SEDAR (www.sedar.com), et déposée auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans EDGAR (www.sec.gov). L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes d'Osisko au moment de l'émission du présent communiqué et pourrait changer après cette date. Osisko décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.